



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

COM : Saint-Pierre-et-Miquelon

Question écrite n° 27515

Texte de la question

Mme Annick Girardin alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences néfastes du désengagement de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer à Saint-Pierre-et-Miquelon. En effet, la présence de l'Ifremer dans l'archipel s'est désormais réduite à un agent, dont le départ en retraite au cours des prochaines années est susceptible de ne pas être remplacé. Or, le besoin est grand : l'archipel recèle désormais un potentiel expérimental fort, notamment dans le domaine stratégique de l'aquaculture. Par ailleurs, à l'heure où la filière pêche et aquacole de l'archipel est en pleine restructuration, la nécessité d'un accompagnement technique et scientifique se fait ressentir de façon très forte. Aussi, elle lui demande quelles mesures sont prévues pour renforcer la présence de l'Ifremer à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Texte de la réponse

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer n'a pas l'intention de se « désengager de Saint-Pierre-et-Miquelon ». Bien au contraire, afin de fournir un accompagnement scientifique et technique à la restructuration de la filière pêche et aquacole de l'archipel, l'Ifremer a mis en place une organisation interne qui permettra de mobiliser les meilleures compétences disponibles en fonction de la nature des questions à traiter (nouvelles techniques de pêche à la palangre et/ou au casier, expertises sur les stocks de pétoncles, évaluation des stocks de pêche cogérés avec le Canada, projets d'exploitation de la myxine, etc.). Les travaux des experts de l'Ifremer seront réalisés en collaboration avec un correspondant qui sera désigné au sein de l'administration locale, et notamment au sein de la direction de l'agriculture et de la forêt.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27515

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6069

Réponse publiée le : 16 septembre 2008, page 8021